

MCE

Son ADN ? Le service aux clients

En 1992, Renaud Abenoza créait la société MCE (Maintenance & Conseils en Éclairage) avec une démarche « simple » selon lui : « être au service de nos clients ». Son objectif essentiel : leur permettre de se recentrer sur leurs activités en assurant un service global de la conception à la maintenance des systèmes d'éclairage. Presque 30 ans plus tard, MCE concrétise ses expériences en lançant la solution intégrée « Luméo ».

«**Q**ue ce soit pour l'installation d'un système d'éclairage, la rénovation d'un parc déjà installé ou sa maintenance, nous nous positionnons comme un véritable partenaire d'une démarche qualité totalement transparente. » Que de chemin parcouru par Renaud Abenoza dont, en 1992 à Montpellier, les premières activités portaient sur le relamping. « Montée » à Paris, en 1995, date de l'arrivée de Sylvain Cléry, alors en charge du commercial¹, l'entreprise a, depuis, largement évolué.

ÉCLAIRAGE SUR-MESURE

« Aujourd'hui, nous proposons des solutions "éclairage sur-mesure" en conseils, qu'il s'agisse d'une intervention ponctuelle ou d'un contrat pluriannuel avec obligation de résultat », poursuit Renaud Abenoza pour qui il importe d'avoir le sens du service. « C'est faire preuve de réactivité et de créativité, tout en innovant pour penser et préparer l'avenir. »

Dans un secteur d'activité en évolution permanente, il convient, par ailleurs, de s'engager dans une démarche environnementale, ergonomique et sociétale... en collaboration avec les plus grands acteurs du métier de l'éclairage² et de Recylum au niveau de la prise en charge du recyclage des déchets (152 tonnes de produits d'éclairage retraités par an). ■

1. Il assure, aujourd'hui, la direction financière
2. Signify, Ledvance, Thorn, Legrand, Cooper, Rexel.



Avoir le sens du service, c'est faire preuve de réactivité et de créativité.

PROXIMITÉ OBLIGE

Aujourd'hui, MCE, dont le siège est implanté près de Roissy, totalise environ 13 M€ de CA, réalisés par 110 collaborateurs répartis dans 10 agences, « proximité oblige ». Leur dynamique régionale est notamment singularisée par l'ouverture, fin 2018, de l'agence « Rhône Alpes » qui, d'ores et déjà, compte 5 salariés plébiscités par une forte demande du tissu industriel local.

Intégrateur de solutions globales d'éclairage

MCE compte 120 clients actifs exerçant dans trois principaux secteurs d'activité : grande distribution ; enseignes spécialisées ; industries... L'entreprise les accompagne depuis l'audit des installations d'éclairage à la phase maintenance corrective ou préventive en passant par la conduite de projets complète et plurisectorielle.

«**N**ous ne nous limitons pas à commercialiser des luminaires¹, mais à proposer des solutions d'éclairage adaptées aux besoins de nos clients. » Pour Sylvain Cléryen charge de la « Stratégie et des finances », l'ensemble de l'organisation de l'entreprise lui permet, « sans faire appel à aucune sous-traitance », de maîtriser la chaîne globale des expertises en éclairage, Notamment au niveau du bureau d'études placé sous la responsabilité de Mathieu Etévé qui a rejoint l'entreprise en 2004 en tant que directeur technique.

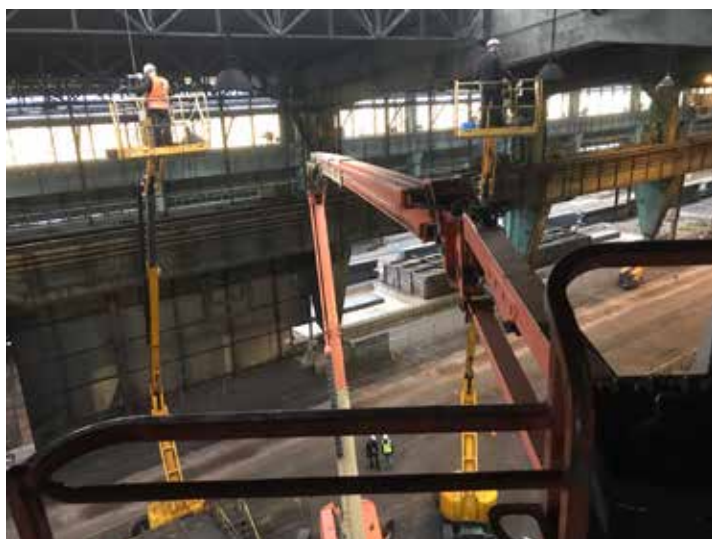
VEILLE TECHNOLOGIQUE

« Dès l'avènement de la technologie LED, nous étions techniquement prêts », poursuit Sylvain Cléry. Notamment le "Bureau d'ingénierie" qui, en plus de ses fonctions initiales (études d'éclairage, cotation, bilan énergétique²), analyse, conseille et fournit une veille technologique à destination des clients. « Par exemple, ils nous demandent aujourd'hui de leur expliquer l'intérêt de la gestion intelligente des systèmes d'éclairage. » Logiciel spécialisé à l'appui, le bureau d'ingénierie choisit et détermine les luminaires et équipements les mieux adaptés aux besoins, vérifie la faisabilité des installations en fonction des niveaux d'éclairage et établit un bilan économique, amortissements compris. Enfin, outre les formations continues dédiées aux clients, portant sur les nouveaux produits et les nouvelles technologies, « nous proposons des solutions de financement de projets ». L'offre globale, « Luméo », particulièrement destinée aux PME/PMI, la concrétise. ■

1. Bon an mal an, MCE achète 16000 luminaires avec les équipements annexes.
2. 2 M€ d'économies annuelles pour les clients.

CERTIFICATION MASE

Depuis 2009, MCE s'est engagée dans une démarche d'amélioration de la sécurité fondée sur la certification MASE (Manuel d'amélioration sécurité des entreprises) obtenue afin d'intervenir sur les sites classés Seveso. Cette qualification, animée par le QSE (Qualité-Sécurité-Environnement) du groupe, témoigne de l'implication de l'ensemble des collaborateurs au niveau de la sécurité et du respect de l'environnement. Par ailleurs, tous les techniciens sont habilités pour, selon les exigences réglementaires, effectuer des opérations portant sur les installations électriques ou leur voisinage.



La solution intégrée « Luméo »

« C'est la solution d'éclairage pour les entreprises », répond Patrick Jacquin, responsable « Grands comptes » chez MCE depuis février dernier. L'objectif de l'offre « Luméo »? Proposer d'accélérer le remplacement de lampes traditionnelles et tubes fluorescents pour passer à la technologie LED... l'innovation se situant dans le financement.



© Baró

Luméo permet, outre de réaliser des économies d'énergie, de préserver la trésorerie des entreprises et leurs capacités d'investissement.

À la fois technique et financière, l'offre intégrée « Luméo » (étude, financement et maintenance) permet, outre de réaliser des économies d'énergie, de préserver la trésorerie des entreprises et leurs capacités d'investissement. « Comment ? explique Patrick Jacquin, en paiement d'un loyer mensuel adaptable du type crédit-bail utilisé dans l'automobile ». En contrepartie, le client reste propriétaire de son installation, bénéficie d'une garantie totale de 5 ans et une maintenance assurée pendant 10 ans.

« C'est aussi un geste pour la planète », conclut Patrick Jacquin, concrétisé par des études et qualifications RGE¹, le recyclage de l'installation obsolète via Recylum et une baisse de l'empreinte carbone. ■

1. Rappelons que la qualification RGE (Reconnu garant de l'environnement) permet de bénéficier d'aides de l'Ademe.